Pôle Aménagement
et Développement
des Territoires

Laboratoire Départemental
Hydrologie
Agro-alimentaire
Santé animale

Accréditation
N° 1-0796
Portée
disponible sur
www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation. Ce rapport d'analyses ne concerne que les objets soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus quand le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage ou tels qu'ils ont été échantillonnés quand le laboratoire a réalisé les prélèvements. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Copie à :
A.R.S. DE BOURGOGNE- FRANCHE COMTE

MAIRIE D'ARCONCEY

MAIRIE

21320 ARCONCEY

Dijon, le 26/02/2024
Dossier n° 240220 007632 01

Rapport d'analyses d'eaux n° 240220 007632 01

Analyse type D1 + Nitrates

Site

§ Code PSV : **PSV670**
§ Nom PSV : **BOURG**

§ Commune PSV: **21320 ARCONCEY**

§ Localisation exacte : **Mairie**

§ Motif : **CS**
§ Code installation : **666**
§ Nom installation : **ARCONCEY**

§ Code et Nom UGE : **10 - ARCONCEY**

§ Maître d'ouvrage : **MAIRIE DE ARCONCEY**
§ Organisme payeur : **MAIRIE D'ARCONCEY**

§ Adresse payeur : **MAIRIE 21320 ARCONCEY**

Prélèvement #

Préleveur :**MATULA Manon (LDCO)**
Mode d'acheminement : **TOURNEE**
Date - Heure de prélevement : **21/02/2024 - 11:50**
Date - Heure de reception : **21/02/2024 14:06**
Date - Heure de début des analyses : **21/02/2024 16:35**

Technicien(s) Responsable(s)

Chimie	Microbiologie
FANNY MENAGER	ALISON-MAËLYS PEDRENO

Norme/Guide de prélèvement

FDT 90.520 Eaux de consommation
NF EN ISO 19458 : Eaux microbiologie

Remarques Mitigeur cuisine, flambage, cos ras

PARAMETRE(S) DEPASSANT LA LIMITE QUALITE OU PESTICIDES DETECTÉS

Paramètres	Résultats	Unités	Limites	Ref Q	Méthodes

PARAMETRE(S) DEPASSANT LA REFERENCE QUALITE

Paramètres	Résultats	Unités	Limites	Ref Q	Méthodes

Paramètres	Résultats	Unités	Limites	Ref Q	Méthodes
Microbiologie					
Bactériologie type D1 ou P1					
# Escherichia coli *	0	UFC/100mL	0		NF EN ISO 9308-1 Septembre 2000
# Bactéries coliformes *	0	UFC/100mL		0	NF EN ISO 9308-1 Septembre 2000

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion technique et commerciale au Laboratoire Départemental de la Côte d'Or. Conformément à la loi Informatique & Libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification sur les informations qui vous concernent. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données - MEOP - 53bis rue de la Préfecture - 21035 DIJON Cedex (courriel : dpd@cotedor.fr).

Pôle Aménagement
et Développement
des Territoires

Laboratoire Départemental
Hydrologie
Agro-alimentaire
Santé animale

Accréditation
N° 1-0796
Portée
disponible sur
www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation. Ce rapport d'analyses ne concerne que les objets soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus quand le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage ou tels qu'ils ont été échantillonnés quand le laboratoire a réalisé les prélèvements. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Copie à :
A.R.S. DE BOURGOGNE- FRANCHE COMTE

MAIRIE D'ARCONCEY

MAIRIE

21320 ARCONCEY

Dijon, le 26/02/2024
Dossier n° 240220 007632 01

Rapport d'analyses d'eaux n° 240220 007632 01

Analyse type D1 + Nitrates

#	Enterocoques intestinaux *	0	UFC/100mL	0		NF EN ISO 7899-2 Aout 2000
#	Spores de micro-organismes sulfitoréducteurs *	0	UFC/100mL		0	NF EN 26461-2 Juillet 1993
#	Micro-organismes revivifiables à (22 +/- 2) °C *	10	UFC/mL			NF EN ISO 6222 Juillet 1999
#	Micro-organismes revivifiables à (36 +/- 2) °C *	10	UFC/mL			NF EN ISO 6222 Juillet 1999
	Chimie					
#	Température de l'eau in situ	10	°C		25	Méthode Interne à la sonde PR.E.MAT.15
#	Chlore libre in situ	0.02	mg(Cl2)/L			Méthode interne colorimétrie PR.E.MAT.03
#	Chlore total in situ	0.05	mg(Cl2)/L			Méthode interne colorimétrie PR.E.MAT.03
	Odeur (0=r.a.s., sinon=1 cf comm.)	0				Methode interne
	Couleur (0=r.a.s.,sinon =1,cf comm.)	0				Methode interne
	Aspect (0=r.a.s.,sinon =1,cf comm.)	0				Methode interne
	Saveur (0=r.a.s.,sinon =1,cf comm.)	0				Methode interne
#	Turbidité	<0.50	NFU		2	NF EN ISO 7027-1 Août 2016
#	pH	7.8	unitépH		>6.5 et <9	NF EN ISO 10523 Mai 2012
	Température de mesure du pH	19.2	°C			Méthode interne
#	Conductivité à 25°C (correction de T°)	465	µS/cm		>200 et <1100	NF EN 27888 Janvier 1994
	Température de mesure conductivité	19.2	°C			Méthode interne
#	Ammonium (en NH4)	<0.01	mg(NH4)/L		0.1	NF ISO 15923-1 (Janvier 2014)
#	Nitrates (en NO3)	39.6	mg(NO3)/L	<50		NF EN ISO 13395 Octobre 1996

= paramètre accrédité E.C. = en cours d'analyse N.D.=Non Déterminé N.M.=Non mesuré

L'arrêté du 30 Décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 Janvier 2007 fixe les limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine
Conformément à la norme NF EN ISO 8199, l'interprétation des résultats pour les paramètres microbiologiques suivis du sigle * est la suivante :
Pour 0: non détecté
Entre 1 et 2 : présence avec une non-fiabilité statistique
Entre 3 et 9 : Nombre estimé

Incertitudes associées aux résultats d'analyses fournies sur demande
Pour les métabolites de pesticides la valeur limite de 0.9 µg/l correspond à une valeur indicative

La déclaration de conformité ne tient pas compte de l'incertitude associée.

La prise en compte des MES est conforme aux normes en vigueur.Pour les méthodes internes : les analyses en injection directe sont dosées sur l'eau décantée, les analyses en extraction Liquide/Liquide sont dosées sur l'eau totale.

Eau conforme aux limites et références bactériologiques de qualité (Déclaration de conformité)

Tout prélèvement non réalisé par une personne habilitée est rendu sous réserve
Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole #
Les informations fournies par le client sont identifiées par le symbole § . Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable en cas d'information erronée.
La déclaration de conformité est couverte par l'accréditation si tous les paramètres sur lesquels elle s'appuie sont rendus sous accréditation
Les résultats d'analyses ne figurant par sur la portée d'accréditation du laboratoire et provenant d'un prestataire externe, rendus sous accréditation et inscrits dans le présent rapport sont couverts par l'accréditation de ce dernier.

Jacques BRENON
Adjoint au Responsable du Service des Eaux

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion technique et commerciale au Laboratoire Départemental de la Côte d'Or. Conformément à la loi Informatique & Libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification sur les informations qui vous concernent. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données - MEOP - 53bis rue de la Préfecture - 21035 DIJON Cedex (courriel : dpd@cotedor.fr).

2 ter, rue Hoche - B.P. 71778 - 21017 DIJON CEDEX - Tél.:03 80 63 67 70 - Mél.: laboratoire.departemental@cotedor.fr